COORDONNÉES DES FOURNISSEURS

RÉGION DE LA FRASER HEALTH

CROIX-ROUGE CANADIENNE

Équipement de base : 604-930-9049
Équipement avancé (livraison, installation et retour) : 604-930-9073

AUTRES FOURNISSEURS

BC Medequip Home Health Care Ltd
Burnaby 604-888-8811

National Seating & Mobility
Collectivités des trois villes (Port Coquitlam, Coquitlam, Port Moody, Maple Ridge, Mission, Pitt Meadows)
Collectivités au nord de la rivière Fraser 604-944-9644
Abbotsford 604-852-3191
Surrey 604-574-5801

HME Home Health Ltd.
South Surrey 604-535-5768

RÉGION DE L'INTERIOR HEALTH

CROIX-ROUGE CANADIENNE

Équipement de base : 250-765-3465
Équipement avancé (livraison, installation et retour) : 250-491-8443 poste 220

AUTRES FOURNISSEURS

Kootenay Columbia Home Medical Equipment
Cranbrook 250-426-6000 ou 1-800-661-4022
Castlegar 250-365-7772 ou 1-866-515-7772

National Seating Mobility (PG Surg Med)
Vernon 1-250-549-7288 ou 1-833-676-6683
Kamloops 1-236-425-1235 ou 1-833-676-6683
Kelowna 1-236-420-7288 ou 1-833-676-6683

RÉGION DE LA NORTHERN HEALTH

CROIX-ROUGE CANADIENNE

Équipement de base et équipement avancé (livraison, installation et retour) : 250-564-6566

AUTRES FOURNISSEURS

National Seating Mobility (PG Surg Med)
Prince George 1-250-564-2240 ou 1-800-663-2963

Motion (Côte Nord)
Terrace 1-250-638-1301 ou 1-888-222-2172

RÉGION DE LA VANCOUVER COASTAL HEALTH

CROIX-ROUGE CANADIENNE

Équipement de base : 604-301-2566
Équipement avancé (livraison, installation et retour) : 604-270-4224

AUTRES FOURNISSEURS

BC Medequip Home Health Care Ltd
Burnaby 604-888-8811

National Seating & Mobility
Vancouver et North Shore 604-990-9422
Vancouver 604-872-5800

HME Mobility & Accessibility
Richmond 604-821-0075

Coast Ability
Sechelt 604-747-4722

RÉGION DE LA VANCOUVER ISLAND HEALTH

CROIX-ROUGE CANADIENNE

Équipement de base et équipement avancé (livraison, installation et retour) : 250-382-2043

AUTRES FOURNISSEURS

G.T. Medical Care Equipment
Systèmes d'aide à la vie autonome et de survie
Parksville 250-954-0309 ou 1-800-224-8662
Nanaimo 250-585-3035 ou 1-800-224-8662

Island Mediquip Ltd.
Victoria 250-391-0388 ou 1-877-350-6377
Duncan 250-597-0151 ou 1-877-350-6377
Nanaimo 250-824-0390 ou 1-877-350-6377
Courtenay 778-346-1073 ou 1-877-350-6377
Campbell River 778-346-1073 ou 1-877-350-6377

HME Mobility & Accessibility
Victoria 250-386-0075

National Seating & Mobility
Nanaimo 1-833-676-6683 or 250-751-3735

Visitez le site www.redcross.ca/bc pour de plus amples détails sur l'emplacement le plus proche.

BCHA.0102 French | Mai 2022

Catalogue #266139 (May 2022) French
For more copies: patienteduc.fraserhealth.ca

PROGRAMME DE FOURNITURE D'ÉQUIPMENT MÉDICAL

MEDICAL EQUIPMENT PROVISION PROGRAM

Le PFEM fournit la LOCATION À COURT TERME D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX pour les patients et les clients de la C.-B. qui ont besoin d'équipement médical pour rester à domicile en toute sécurité

Le PFEM fournit la **LOCATION À COURT TERME** d'équipements médicaux

LES SEPT ÉTAPES POUR PARTICIPER AU PFEM :

1. **Obtenir une évaluation**
   Votre clinicien (tel qu'un ergothérapeute, un physiothérapeute ou du personnel infirmier) déterminera vos besoins et prescrira l'équipement. Le clinicien, avec vos commentaires, déterminera la durée de la période de location de l'équipement fourni par le PFEM.
2. **Obtention de l'équipement**
   a. Votre clinicien vous indiquera l'endroit où les articles peuvent être récupérés.
   b. Si l'équipement nécessite un montage et une installation, vous devrez préparer l'espace de votre maison à l'avance. Vous serez contacté avec un délai de livraison et devrez prendre des dispositions pour que quelqu'un soit disponible. Votre clinicien peut vous fournir des instructions supplémentaires.
3. **Apprenez à utiliser et à entretenir l'équipement**
   Passez en revue toutes les instructions sur l'utilisation et l'entretien de l'équipement fourni par le PFEM. Si vous avez des questions, vous pouvez les poser à votre fournisseur ou à votre clinicien. Les lève-personnes ou les lits d'hôpitaux **doivent être** démontés et enlevés par le **FOURNISSEUR UNIQUEMENT.**
4. **Planifiez à l'avance**
   N'oubliez pas que le PFEM concerne les locations des équipements à court terme; commencez à planifier à l'avance vos besoins en équipement à long terme.
   Consultez le clinicien de votre autorité sanitaire pour connaître les autres possibilités de location ou d'achat après la fin de la période de location de l'équipement du PFEM.
5. **Communiquez avec le clinicien de votre autorité sanitaire si :**
   a. Vos besoins cliniques ou d'équipement changent; et/ou
   b. Vous allez déménager, car il se peut que vous ayez besoin d'un autre fournisseur de PFEM dans votre nouveau domicile.
6. **Gardez une trace de quel fournisseur a fourni votre équipement**
   Vous pouvez avoir de l'équipement de plus d'un fournisseur. Savoir d'où vient votre équipement vous aidera à communiquer avec le bon fournisseur si vous avez des questions ou des problèmes avec l'équipement.
7. **Retourner le matériel loué**
   L'approvisionnement en matériel médical est limité. À la fin de la période de location autorisée du PFEM :
   a. Retournez l'équipement au fournisseur qui vous l'a fourni.
   b. Pour les articles qui ont été livrés et installés, contactez le fournisseur pour qu'il prenne des dispositions afin de les démonter et de les renvoyer.
   c. Le retour en temps voulu du matériel médical permettra à d'autres personnes dans le besoin d'y avoir accès. Retournez l'équipement plus tôt si vous n'en avez plus besoin.
   d. Vous pouvez être tenu de payer des frais de location si vous conservez le matériel plus longtemps que prévu ou si le matériel est perdu ou endommagé.

Instructions du clinicien

_____

_____

_____

Coordonnées du clinicien

_____

_____

_____

QUESTIONS OU INQUIÉTUDES?

Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet de vos soins, veuillez en parler à la personne qui s'est occupée de vous ou au gestionnaire de cette personne. Il est préférable de parler de vos préoccupations dès que possible. Si vous ne vous sentez pas à l'aise pour parler à un responsable ou si vous n'êtes pas satisfait de la manière dont vos préoccupations ont été traitées, vous pouvez vous adresser au Bureau de la qualité des soins aux patients (PCQO) de votre autorité sanitaire.
Communiquez avec le Bureau de la qualité des soins aux patients.
https://www.patientcarequalityreviewboard.ca/makecomplaint.html

Divulgation des renseignements sur le client
Vos informations personnelles sur les soins de santé seront partagées avec les prestataires de soins de santé afin de garantir la fourniture de soins sûrs, efficaces et de qualité. Tous les prestataires ont mis en place des politiques globales concernant la confidentialité des informations relatives aux clients.